

Inscription du lycéen

A remettre à ton responsable de groupe avant le JEUDI 26 SEPTEMBRE 2020, il n'y aura pas de rallonge !

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Adresse :

.....

Téléphone du lycéen :

Téléphone des parents :

Mail du lycéen :

Mail des parents :

Lycée/groupe/aumônerie :

Classe :

Je m'inscris au pèlerinage de Taizé et je règle par chèque bancaire la somme de **142€** à l'ordre de « **AD pèlerinages diocésains** ».

Je m'engage à être à la rencontre de préparation de mon groupe qui aura lieu le :

.....

Documents à joindre à l'inscription :

☐ Joindre **IMPÉRATIVEMENT** l'autorisation de diffusion MINEURS en 2 exemplaires.

Signature du participant(obligatoire) :

Taizé qu'est-ce que c'est ?

« On passe à Taizé comme on passe près d'une source ! » Saint Jean-Paul II

Une communauté créée après la guerre par Frère Roger qui veut être un signe concret que la réconciliation entre les chrétiens est possible ! La vie sur cette colline en Bourgogne s'articule autour de 3 points :

La prière : elle est le point essentiel de la communauté, le pilier de la semaine. 3 fois par jour, les frères et les jeunes se rassemblent dans l'église pour prier avec des chants méditatifs, des temps de silence et les lectures du jour.

Le service : venir à Taizé c'est accepter de se mettre au service des autres. Chacun participe à ce que le séjour soit réussi pour chaque jeune qui vient. Tu pourras aussi bien servir les repas, faire la vaisselle, nettoyer les douches, ranger l'église ou servir des crêpes !

La rencontre : Taizé c'est surtout une communauté œcuménique, c'est à dire qu'on y retrouve des jeunes de toutes confessions chrétiennes. Et nous montrons ainsi qu'il est possible de prier et vivre en communion malgré ce qui nous sépare. C'est aussi des jeunes venus d'Europe et du monde entier .

TAIZÉ TOUSSAINT 2020



Diocèse de
Lille
Service des Pèlerinages

Service des Pèlerinages
39, Rue de la monnaie - 59000 LILLE
03.20.55.00.15
pelerinages@lille.catholique.fr



Service des Jeunes
39, Rue de la monnaie 59000 LILLE
03.20.55.95.49
contact@christonlille.com

Foire aux questions !

Pour qui ? : Pour tous les lycéens du diocèse de Lille ! Il est possible de partir avec ton lycée, ton aumônerie, ton mouvement ou ta paroisse.

Le pèlerinage est aussi accessible aux personnes porteuses de handicap. La communauté de Taizé est équipée pour les accueillir.

Quand ? : Du lundi 26 octobre au vendredi 30 octobre 2020

Comment ? Le voyage s'effectue en car avec ton groupe

Avec quoi ? : La communauté de Taizé invite à la simplicité. Pour les quelques jours tu peux prendre un sac pour tout tes affaires : un tapis, des sacs de couchage, des vêtements pratiques et confortables, des affaires de toilettes, de bonnes chaussures et des vêtements de pluie. Tu peux aussi venir avec de quoi noter et une Bible.

Taizé peut aussi être l'occasion de « couper » avec le bruit qui nous entoure. Pourquoi ne pas relever le défi de laisser ton téléphone, tes écouteurs ou ton enceinte chez toi ?

Sans quoi ? : Les logements de Taizé ne sont pas fermés à clefs. Nous te conseillons de ne pas prendre trop d'objets de valeur avec toi. La communauté et l'équipe d'organisation ne sont pas responsables en cas de vols. Ramener de l'alcool, du tabac à rouler ou tout autre produit illicite sont interdits ! Si tu es retrouvé avec l'un d'eux, tu feras l'objet d'un retour immédiat à Lille aux frais de ta famille.

Suis-nous sur :

www.christonlille.com
Facebook : ChristOnLille
Instagram : @Christonlille



Si problème de santé : Joindre un certificat médical ainsi que la fiche sanitaire (obligatoire).

Le prix du pèlerinage comprend : le transport en car, le logement, les repas à TAIZE, et l'assurance (RC-assistance-rapatriement) consultable sur www.lille.catholique.fr/pelerinages.

☐ J'ai pris connaissance du contrat d'assurance pris pour ce pèlerinage

(www.lille.catholique.fr/pelerinages) **A COCHER OBLIGATOIREMENT**

CONDITIONS GÉNÉRALE DE PARTICIPATION :

Conformément aux dispositions de l'article R211-12 du Code du Tourisme (extrait du Code du Tourisme et de la Loi n° 2009-888 du 22 juillet 2009), les dispositions des articles R 211-3 à R211-11 du Code du Tourisme sont reproduites à titre de Conditions Générales de Vente et applicables exclusivement à l'organisation et à la vente de voyages, séjours et forfaits touristiques au sens des articles L 211-1 du Code du Tourisme.

Dès lors, à défaut de dispositions contraires figurant au recto du présent document, les caractéristiques, conditions particulières et prix du voyage tels qu'indiqués dans la brochure, le devis, la proposition de l'organisateur, seront contractuels dès la signature du bulletin d'inscription. Les Pèlerinages diocésains de Lille ont souscrit auprès de la Mutuelle Saint Christophe 277 rue Saint Jacques 75256 PARIS Cedex 05 un contrat d'assurance n°20820038000287 garantissant sa responsabilité civile professionnelle. La caution financière est garantie par ATRADIUS. N° opérateur voyage : IM 059100042

☐ J'ai pris connaissance des conditions générale de participation et je les accepte sans réserve. **A COCHER OBLIGATOIREMENT**

AUTORISATION PARENTALE :

Je soussigné(e) M/Mme :

Autorise mon enfant :

à participer au pèlerinage de Taizé organisé par le Diocèse de Lille du lundi 26 octobre au vendredi 30 octobre 2020.

Le transport s'effectuera en car (aller-retour).

L'hébergement est susceptible de se faire sous tente.

La consommation ou la détention d'alcool, de produits illicites, de tabac à rouler fera l'objet d'une exclusion immédiate à la charge de la famille.

Fait à :

Le :/...../.....

Signature des responsables légaux (obligatoire) :

☐ Déclare avoir pris connaissance du traitement de vos données (ci-dessous) **A COCHER OBLIGATOIREMENT**
Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par les membres de l'équipe chargés de la gestion des événements et voyages organisés par le Service des Pèlerinages Diocésains. Ces informations sont collectées et utilisées à des fins d'organisation et de gestion du séjour. Elles sont conservées pendant 10 ans. La base légale du traitement est l'exécution d'un contrat, il est conforme au règlement européen (UE) 2016/679 du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel, et à la loi « Informatique, Fichiers et Libertés » n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée. Vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant à tout moment et les faire rectifier en contactant : pelerinages@lille.catholique.fr Pour toute question sur le traitement de vos données dans ce dispositif, vous pouvez contacter notre délégué à la protection des données (DPO) : dpo@lille.catholique.fr

Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits Informatique et Libertés ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation en ligne à la CNIL : www.cnil.fr ou par courrier postal ; la CNIL, 3 Place de Fontenoy – TSA 80715 – 75334 PARIS CEDEX 07